

**Décision prise dans le cadre de la délégation  
du conseil d'administration,**

**LE PRESIDENT,**

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

**DECIDE**

**Article 1**

Le tarif pour les clients privés du laboratoire LCP – A2MC pour l'analyse d'un échantillon complexe (ex : multicouche, rugosité,...) par Ellipsométrie Visible (300 – 2100 nm) est fixé conformément à l'annexe jointe.

**Article 2**

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

**Article 3**

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du laboratoire LCP – A2MC et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 14 février 2017

Pierre MUTZENHARDT



Contrat/Devis n°	Recherche <input type="radio"/>	Prestation <input checked="" type="radio"/>	
Durée :	mois	du	au
Intitulé de la prestation/étude :	Analyse d'un échantillon complexe (ex : multicouche, rugosité, ...) par Ellipsométrie Visible (300 - 2100 nm)		
Responsable scientifique :	Laurent Broch		
Laboratoire/Composante :	LCP-A2MC	Pôle scientifique :	CPM
Directeur du Laboratoire/Composante :	O. Pagès		
Co-contractant :	Clients privés		
Fiche élaborée par :	Laurent Broch		

1) Frais de personnel						
<i>Personnels permanents rémunérés sur budget Etablissement (à compléter obligatoirement)</i>						
Nom - Prénom - Employeur	Grade/Fonction	Salaire annuel brut chargé	Obligation horaire / an	Salaire horaire	Nombre d'heures	MONTANT total
BROCH LAURENT	INGENIEUR DE RECHERCHE RF	86 622,13	1607	53,90	5	269,52 €
						269,52 €
<i>Personnels recrutés spécialement sur le contrat</i>						
Nom - Prénom	Grade/Fonction	Salaire annuel brut chargé	Obligation horaire / an	Salaire horaire	Nombre d'heures	MONTANT total
<b>COÛT TOTAL FRAIS DE PERSONNEL RECRUTE SUR CONTRAT</b>						<b>0,00 €</b>
<b>COÛT TOTAL FRAIS DE PERSONNEL</b>						<b>269,52 €</b>
2) Dépenses directes spécifiques HT (hors frais de personnel)						
<i>Dépenses directes générées par l'exécution du contrat</i>						
Frais de mission						
Achat de petits matériels						
Consommables, produits						
Services extérieurs sous-traités (heures de calculs, consultation bases de données)						
Prestations spécifiques						
Gratification de stagiaires						
Autres dépenses						
						0,00 €
<i>Coût d'utilisation du matériel</i>						
Nom du matériel / Date d'achat	Prix d'acquisition (€ HT)	Durée d'amortissement (année)	Potentiel annuel d'utilisation	Durée d'utilisation (heures)	MONTANT	
			1 607		0,00 €	
			1 607		0,00 €	
						0,00 €
<i>Maintenance du matériel utilisé</i>						
Nom du matériel	N° du contrat de maintenance	Date du contrat de maintenance	Coût annuel du contrat de maintenance	Nombre d'heures d'utilisation	MONTANT	
					0,00 €	
					0,00 €	
						0,00 €
<b>COÛT TOTAL DES DEPENSES DIRECTES SPECIFIQUES HORS SALAIRES</b>						<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES COÛTS DIRECTS</b>						<b>269,52 €</b>

COÛTS INDIRECTS	Taux d'environnement global (approuvé par le CA du 13/12/2016)	63,00%
	Environnement des personnels permanents et recrutés spécifiquement	169,79 €
	<b>TOTAL DES COÛTS INDIRECTS</b>	<b>169,79 €</b>

<b>COÛT COMPLET</b>	<b>439,31 €</b>
***MARGE***	30,00% 131,79 €
<b>Montant du devis HT pour le premier échantillon</b>	<b>571,10 €</b>
<b>... à partir du deuxième échantillon</b>	<b>57,11 €</b>
Montant minimal à facturer	439,31 €